

fois que je me suis trouvé à sa portée, il m'a dit les choses les plus obligeantes. Un jour, en coupant la colonne devant la tête de mon bataillon, il dit au Maréchal (Clauzel), de manière à être entendu de moi et de tous ceux qui entouraient : « C'est le capitaine Changarnier, qui s'est si bien « conduit à Sidi-Rombarat » (1), et tous deux me saluèrent de la tête et de la main. »

Il raconte la retraite de Constantine avec un luxe de détails qu'on lui pardonnerait, s'il n'ajoutait à propos du passage de la Seybouse : « On disait chaque jour au quartier général : *le commandant Changarnier passera !*... L'heure de l'ingratitude aurait-elle déjà sonné ? Je ne le crains point de la part du Maréchal, qui est parfait pour nous. Je ne le crains non plus de la part de l'armée : officiers et soldats n'ont que des éloges chaleureux et sincères pour le 2^e léger. Mais j'entends dire que le second rapport détaillé, destiné à accompagner auprès du ministre les demandes du Maréchal, obscurcit un peu la brillante conduite du bataillon et semble mettre en parallèle des corps qu'une injustice flagrante pourrait seule lui comparer. On ne devait pas dire, je le sais, que ce bataillon, réduit à 250 hommes, a sauvé l'armée; cela est vrai pourtant; mais il y a des vérités dont il est difficile de convenir. Mais pourquoi nous mettre sur la même ligne que tels personnages dont l'ardeur guerrière a été au niveau du thermomètre devant Constantine, fort au-dessous de zéro ? Pourquoi nous accorder moins de citations qu'à tel corps qui n'a rien fait ? »

« Personnel à un degré inimaginable », Changarnier juge les hommes uniquement d'après leur façon d'être avec lui. Ainsi, il accuse d'abord (I, p. 128) le général Rulhière de « sottise haine » à son égard, « de calomnies tant auprès du Maréchal (Valée) qu'auprès du général Cubières, dont il dit